



unicef  
for every child

# TENIR LA Promesse Mondiale

ÉLIMINER LES MGF À L'HORIZON 2030



DOCUMENT DE LA PHASE IV DU PROGRAMME 2022-2030

PROGRAMME CONJOINT UNFPA-UNICEF SUR LES  
MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES : TENIR LA  
PROMESSE MONDIALE

©UNICEF Niger

## Introduction

Conformément à la vision de l'Agenda 2030 de développement durable, l'UNFPA et l'UNICEF mènent conjointement, depuis 2008, **le plus vaste programme mondial pour l'élimination des mutilations génitales féminines (MGF)**.

En partenariat avec des gouvernements, des organisations de la société civile, des organisations de femmes, des mouvements féministes, des mouvements de jeunes, des institutions universitaires, des organisations confessionnelles et des communautés, le Programme conjoint a soutenu des initiatives nationales dans 17 pays d'Afrique et des États arabes dans le but de prévenir et de lutter contre les MGF. Il contribue à garantir que :

- Les pays disposent d'un environnement propice, à tous les niveaux, pour éliminer les MGF, conformément aux droits humains.
- Les filles et les femmes sont autonomisées et peuvent exercer et exprimer leurs droits grâce à des normes sociales et de genre transformées qui favorisent l'élimination des MGF.
- Les filles et les femmes ont accès à des services de haute qualité, systémiques et appropriés, en matière de prévention, protection et soins liés aux MGF.
- Les pays ont de meilleures capacités pour générer et utiliser des preuves et des données afin d'améliorer les politiques et les programmes.

Les initiatives existantes de la Phase IV du Programme conjoint (2022-2030) se poursuivront. De nouvelles possibilités et des innovations seront également explorées, et des ressources techniques et financières supplémentaires seront mobilisées dans le but d'éliminer les MGF. L'accélération des progrès dépendra de l'élargissement des partenariats et des alliances aux niveaux mondial, régional et local.

## Principales réalisations du Programme conjoint :

### TRANSFORMATION DES NORMES SOCIALES ET DE GENRE ET PROTECTION DES FILLES CONTRE LES MGF



Depuis 2008, **47,1 millions de personnes** issues de **14 511 communautés** ont fait des déclarations publiques promouvant l'abandon des MGF.



Depuis 2008, les mécanismes de surveillance communautaires ont permis d'éviter à **691 793 filles** de subir des MGF.

### AUTONOMISATION DES FILLES ET DES FEMMES



Plus de **6 millions de femmes et de filles** ont utilisé des services liés aux MGF depuis le lancement du Programme conjoint.



**35,8 millions** de personnes ont participé à des actions de sensibilisation à l'élimination des MGF.

### ENGAGEMENT POLITIQUE ACCRU POUR METTRE FIN AUX MGF ET AMÉLIORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE ET DE L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE



Depuis 2008, **14 des 17 pays** soutenus par le Programme conjoint ont adopté une législation contre les MGF ; **16 des 17 pays** ont adopté un plan d'action national chiffré pour éliminer cette pratique néfaste.

### AUTRES RÉALISATIONS ET CONTRIBUTIONS :

- Mobilisation d'un mouvement mondial pour mettre fin aux MGF
- Placement des MGF au premier plan dans les processus et forums politiques internationaux, régionaux et nationaux
- Meilleure connaissance des facteurs d'élimination des MGF dans différents pays et contextes grâce à l'évaluation et à la recherche
- Élaboration de cadres de mesure innovants pour suivre l'évolution des normes sociales résultant des interventions prônant des changements sociaux et comportementaux en matière de MGF
- Soutien à la première déclaration multi-pays (la Déclaration de Mombasa) pour mettre fin aux MGF pratiquées à l'étranger, signée par l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie

# Pourquoi une Phase IV du Programme conjoint ?

Pour parvenir à l'objectif d'élimination totale des MGF à l'horizon 2030, il faudrait que les progrès soient au moins **10 fois plus rapides**. Le Programme conjoint est bien placé pour accélérer les efforts et la dynamique existante à tous les niveaux, en particulier dans les pays qui se remettent des nombreuses crises actuelles, y compris la pandémie de COVID-19, les conflits, et les catastrophes liées au changement climatique, ainsi que les perturbations qu'elles entraînent par rapport aux interventions du programme.

## Données et tendances mondiales



### LES ATTITUDES FACE AUX MGF ÉVOLUENT :

Dans les pays touchés par ces pratiques, **7 filles et femmes sur 10** estiment que cette pratique doit disparaître.



### L'OPPOSITION S'INTENSIFIE :

Les deux dernières décennies ont vu une multiplication par deux de la proportion de filles et de femmes qui s'opposent à cette pratique dans les pays avec des taux de prévalence élevés.



### LES HOMMES ET LES GARÇONS S'ENGAGENT DAVANTAGE :

Parmi les **17 pays** soutenus par le Programme conjoint, l'opposition aux MGF est environ identique dans neuf pays chez les filles et les femmes par rapport à chez les garçons et les hommes – ou plus élevée chez ces derniers.



### LA MÉDICALISATION EST ALARMANTE

Environ **1 femme ou fille sur 4 (52 millions à travers le monde)** a subi des MGF pratiquées par un professionnel de santé. Cette proportion est deux fois plus élevée chez les adolescentes que chez les femmes, ce qui indique une tendance inquiétante à une médicalisation croissante dans certains pays.



## LE PROGRAMME CONJOINT A LANCÉ LA PHASE IV

sur la base d'une évaluation claire de la nécessité urgente de réorganiser les stratégies pour faire face aux réalités mondiales actuelles et atteindre ses objectifs.

# Tenir la promesse mondiale



## VISION :

Un monde sans MGF, et dans lequel les filles et les femmes ont une voix, des choix et un pouvoir d'action.



## OBJECTIF :

Contribuer à mettre fin aux MGF d'ici à 2030 par une action collective et multisectorielle accélérée, ainsi que la mobilisation d'un large éventail d'acteurs communautaires, nationaux, régionaux et mondiaux.

## PRINCIPES DIRECTEURS

- Approches transformatives du genre, adaptées à la culture
- Garantie que personne n'est laissé pour compte
- Responsabilisation
- Programmation fondée sur des preuves
- Démarches inédites

## 5 MESURES ESSENTIELLES POUR TENIR LA PROMESSE MONDIALE

Promouvoir le pouvoir d'action des filles



Créer des mouvements



Impliquer les organisations de femmes



Étendre et intensifier l'influence mondiale du Programme conjoint



Diversifier les financements





### **Promouvoir le pouvoir d'action des filles**

Promouvoir le leadership, la voix et le pouvoir d'action des filles pour catalyser leur inclusion et leur participation dans tous les secteurs et tous les contextes. Cela implique le soutien aux plateformes et espaces innovants et sûrs, tant en ligne que hors ligne, afin de développer les compétences et les capacités des filles à diriger, à influencer le changement, à exprimer leurs opinions et à acquérir leur autonomie sur les questions relatives aux MGF.



### **Créer des mouvements**

Établir des partenariats stratégiques avec des buts précis, en mettant délibérément l'accent sur l'innovation et la formation d'alliances cruciales pour renforcer l'inclusion et ne laisser personne pour compte.



### **Impliquer les organisations de femmes et les mouvements féministes**

Développer des partenariats stratégiques avec des organisations de femmes et des mouvements féministes afin de tirer parti de leur influence, de leurs capacités et de leurs contributions à l'objectif du programme, et collaborer avec elles en tant qu'actrices du changement social pour transformer les normes sociales et de genre, et promouvoir l'égalité entre les genres.



### **Étendre et intensifier l'influence mondiale du Programme conjoint**

Élargir la portée et l'influence du programme au-delà des 17 pays actuellement soutenus en partageant les connaissances et en développant les actions de sensibilisation, les partenariats stratégiques et le renforcement des capacités.



### **Diversifier les financements**

Renforcer la mobilisation des ressources pour générer des ressources financières supplémentaires provenant de sources variées, y compris des mécanismes de financement alternatifs reposant sur des partenariats avec le secteur privé, des fondations, entre autres.

# Théorie du changement

## IMPACT

La promesse mondiale d'éliminer les mutilations génitales féminines sera honorée d'ici 2030

## RÉSULTATS À LONG TERME

Émergence de nouvelles normes sociales plus équitables transformant toutes les pratiques néfastes qui favorisent les MGF

## RÉSULTATS À MOYEN TERME

Les filles et les femmes autonomisées connaissent et revendiquent leurs droits

Les filles et les femmes ont accès à un ensemble complet de services

Les gouvernements et autres responsables font preuve d'une responsabilité accrue

## RÉSULTATS À COURT TERME

Les filles et les femmes font preuve d'atouts, de capacités et de pouvoir d'action accrus

Les hommes, les garçons, les familles et les communautés soutiennent l'accès des femmes et des filles aux services de prévention et de protection

Les systèmes offrent des services de qualité intégrés en matière de MGF

Des acteurs aux niveaux local, national, régional et mondial défendent, développent, appliquent, surveillent et évaluent des politiques et des cadres juridiques visant l'élimination des MGF

## EFFETS

Agentivité des femmes et des filles

Création de mouvement

Engagement familial et communautaire

Transformation des systèmes

Engagement des organismes régionaux

Lois et politiques

Données et preuves

## STRATÉGIES

- **Étendre les possibilités d'action et de prise de décision des femmes et des filles** en élargissant la portée du programme afin d'inclure les espaces non gouvernés et les zones difficiles d'accès.
- **Utiliser les meilleures pratiques** en reproduisant ou en amplifiant les approches réussies, et en s'appuyant sur les initiatives existantes d'acteurs étatiques et non étatiques.
- **Accentuer le changement dans les normes sociales et les comportements** de sorte à impliquer les communautés, créer des environnements favorables, développer l'utilisation des outils numériques et promouvoir des masculinités positives.
- **Garantir l'inclusion en encourageant la participation de divers acteurs**, y compris des hommes et des garçons, en tant qu'acteurs déterminants dans les initiatives visant à éliminer les MGF d'ici 2030.
- **Créer un mouvement** visant à forger un écosystème de partenariats et d'alliances stratégiques solides qui génèrent des solutions à long terme, spécifiques au contexte, et une responsabilisation envers l'élimination des MGF.
- **Renforcer la gouvernance pour éliminer les MGF**, notamment par des actions de sensibilisation à tous les niveaux, et par la compilation et la diffusion de données sur les moyens efficaces de mettre un terme aux MGF.
- **Développer les capacités des services sociaux, et de ceux de santé sexuelle et reproductive, des dirigeantes**, des détenteurs de droits et des responsables.
- **Générer et partager les données et les éléments probants** pour éclairer la planification, les politiques et la programmation fondées sur des preuves.

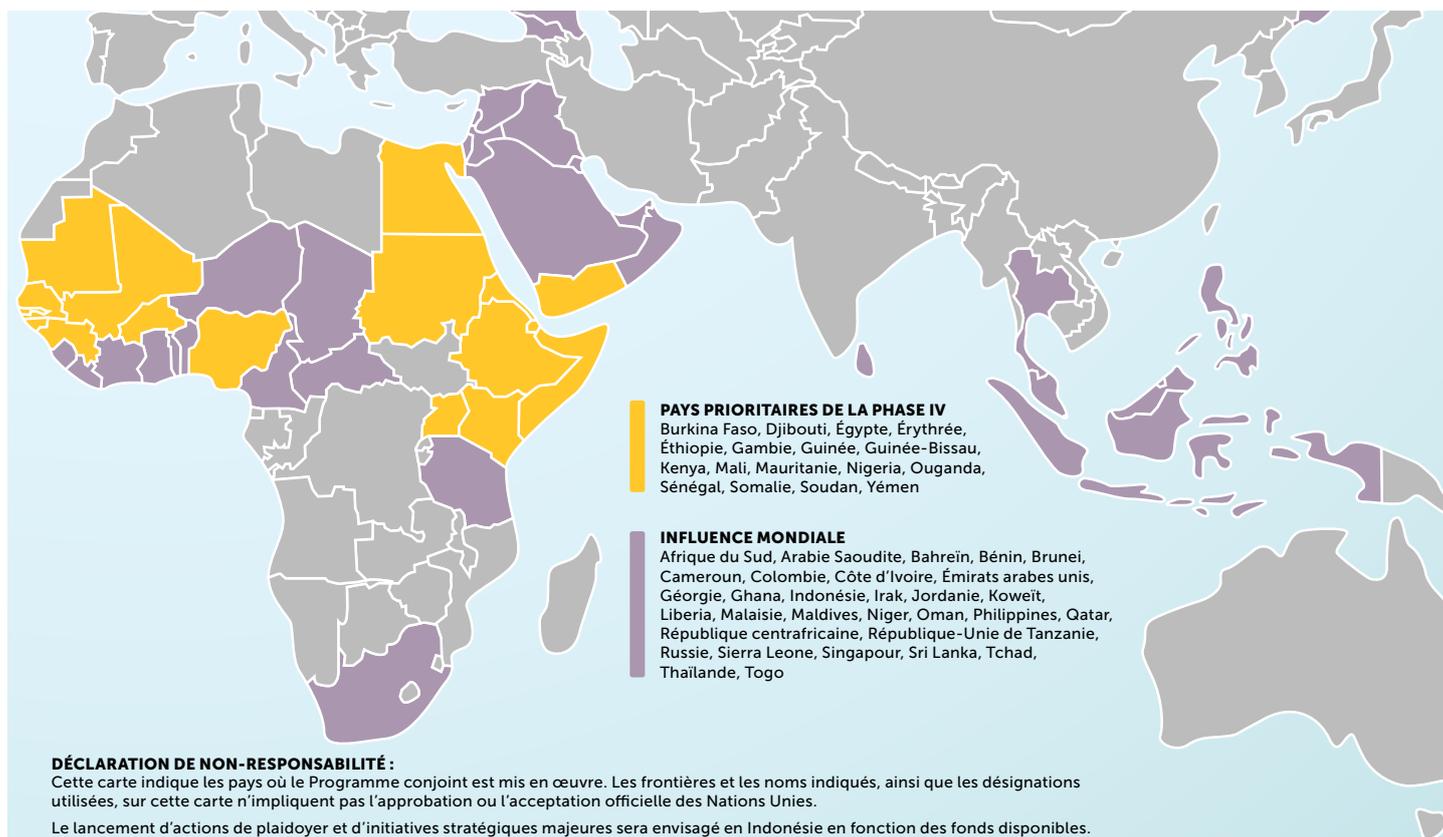
# De l'échelle nationale à l'échelle mondiale

Le Programme conjoint continuera à mener des initiatives globales et intégrées pour éliminer les MGF en agissant dans les pays ainsi qu'aux niveaux mondial et régional.

**S'AGISSANT DES INITIATIVES NATIONALES**, la couverture géographique restera celle des 17 pays à forte prévalence actuellement soutenus par le programme. Des actions de plaidoyer et des initiatives stratégiques majeures seront envisagées en Indonésie en fonction des fonds disponibles. Une approche graduelle de soutien d'autres pays pourra être entamée si les ressources le permettent. Plusieurs pays pourront bénéficier du travail et de l'expérience du Programme conjoint, même sans soutien financier direct.

**EN CE QUI CONCERNE LES INITIATIVES RÉGIONALES ET MONDIALES**, le Programme conjoint poursuivra ses engagements avec des partenaires stratégiques en vue de soutenir diverses initiatives intergouvernementales, de maintenir et de renforcer l'engagement politique, et d'améliorer la responsabilisation envers l'élimination des MGF. Le Programme conjoint va aussi :

- Dialoguer avec l'Union africaine pour contribuer au renforcement des différentes communautés économiques régionales en Afrique.
- Organiser et participer à des événements de sensibilisation, mettre en œuvre des initiatives en lien avec les dynamiques des MGF pratiquées à l'étranger, impliquer les communautés de la diaspora dans les pays du Nord, et organiser des consultations techniques annuelles avec toutes les régions pour partager les connaissances et les données probantes émergentes.
- Diffuser connaissances, conseils techniques, outils de développement des capacités, techniques de suivi et d'évaluation, entre autres.



# Ressources requises

Le besoin total de ressources pour la Phase IV du Programme conjoint est estimé à 335 millions de dollars US.

Le Programme conjoint explorera différents mécanismes de financement et établira une stratégie pour les rendre opérationnels et galvaniser les partenariats stratégiques. Les possibilités suivantes seront examinées :

- Financement des donateurs versé par le biais du mécanisme de fonds communs
- Accords bilatéraux avec des donateurs potentiels en dehors du mécanisme de fonds communs
- Financement des donateurs ciblé et réservé à des initiatives menées dans un ou quelques pays
- Financement fourni par des entreprises, le secteur privé et des particuliers
- Allocations budgétaires gouvernementales



©UNFPA Ouganda

# Annexe

## Cadre de résultats

RÉSULTATS		INDICATEURS CLÉS
<b>IMPACT : La promesse mondiale d'éliminer les mutilations génitales féminines sera honorée d'ici 2030</b>		
<b>CIBLE ODD 5.3 :</b> Éliminer toutes les pratiques nuisibles, comme les mariages d'enfants, les mariages précoces ou forcés, et les mutilations génitales féminines.	5301	Proportion de filles et de femmes entre 15 et 49 ans ayant subi des mutilations génitales féminines, par âge
	5302	Proportion de filles entre 0 et 14 ans ayant subi des mutilations génitales féminines
	5303	Taux de réduction des incidents annuels de mutilation génitale féminine chez les filles de moins de 10 ans
<b>RÉSULTAT À LONG TERME 5330 :</b> Émergence de nouvelles normes sociales plus équitables transformant toutes les pratiques néfastes qui favorisent les MGF et l'inégalité entre les genres.	5331	Pourcentage de filles, de garçons, de femmes et d'hommes âgés de 15 à 49 ans qui pensent qu'il faudrait éliminer les MGF
	5332	Pourcentage de filles et de femmes ayant un sentiment d'auto-efficacité dans le cadre des décisions concernant les MGF
<b>RÉSULTAT À MOYEN TERME 1000 :</b> Les filles et les femmes autonomisées connaissent et revendiquent les droits à leur autonomie corporelle et, avec leurs familles et leurs communautés, sont à l'origine de changements dans les normes sociales et de genre.	1001	Nombre de filles entre 0 et 15 ans qui n'ont pas dû subir de mutilations génitales féminines grâce au système de surveillance communautaire visant à contrôler la conformité qui est soutenu par le programme conjoint
<b>RÉSULTAT À COURT TERME 1100 :</b> Les filles et les femmes font preuve d'actifs, de capacités et de pouvoir d'action accrus en ce qui concerne leurs droits à l'intégrité physique, et à l'équité des rôles et des relations entre les genres.	1101	Nombre de femmes et de filles ayant initié des conversations sur l'élimination des MGF et/ou plaidé pour l'abandon de leur pratique
	1102	Pourcentage de filles et de femmes entre 15 et 49 ans qui interviennent dans la prise de décisions relatives à l'élimination des mutilations génitales féminines (Indice)
<b>PRODUIT 1110 :</b> POUVOIR D'ACTION DES FILLES ET DES FEMMES Les filles et les femmes des communautés ciblées utilisent leurs connaissances, compétences et conscience critique nouvelles ou renforcées pour revendiquer et défendre leurs droits, ainsi que leur accès à la justice et à d'autres services, en prenant des mesures pour promouvoir l'égalité entre les genres.	1111	Nombre de filles et de jeunes femmes participant activement à des programmes de changement social et comportemental tels que l'ECS, les clubs de filles, qui abordent la question des MGF dans les discussions sur les compétences de vie
<b>RÉSULTAT À COURT TERME 1200 :</b> Les hommes, les garçons, les familles et les communautés, les organisations locales et communautaires, les groupes d'action, y compris les réseaux de jeunes, les mouvements féministes et les autres organisations de la société civile pertinentes, apportent un soutien croissant à l'accès des femmes et des filles aux mesures et services qui les protègent contre les MGF, les inégalités de genre et autres pratiques néfastes.	1201	Nombre de communautés qui ont fait des déclarations publiques d'abandon des mutilations génitales féminines et établi un système de surveillance communautaire pour faire le suivi de la conformité
	1202	Nombre de personnes ayant déclaré publiquement leur volonté d'abandonner la pratique des MGF
	1203	Proportion de jeunes hommes et de garçons exprimant leur intention d'épouser des filles non excisées

<p><b>PRODUIT 1210 : ENGAGEMENT FAMILIAL ET COMMUNAUTAIRE</b> Les gardiens de traditions, les parents et les familles, les chefs traditionnels et religieux, et d'autres influenceurs communautaires (hommes et femmes) ont encouragé la sensibilisation et une compréhension approfondie des effets néfastes des MGF et de leur rôle dans la perpétuation de l'inégalité entre les genres. Les communautés font preuve d'une efficacité et d'une motivation collectives accrues pour modifier les normes sociales perpétuant les pratiques néfastes et créer un environnement propice au changement.</p>	1211	Nombre de dirigeants religieux et d'influenceurs communautaires/traditionnels qui dénoncent publiquement les pratiques de MGF
	1212	Nombre de personnes (garçons, filles, femmes et hommes) ayant pris connaissance de messages sur les MGF, les droits des femmes et des filles, et l'égalité des sexes diffusés par les médias de masse (ventilés par médias traditionnels et médias sociaux)
	1213	Nombre de personnes (femmes et filles, hommes et garçons) engagées, par le biais de plateformes communautaires, dans un dialogue de réflexion visant à éliminer les normes sociales et de genre discriminatoires, et les pratiques préjudiciables qui affectent des filles et des femmes
	1214	Nombre de garçons et d'hommes participant activement à des activités de promotion d'une masculinité positive et de normes de genre équitables, et plaidant en faveur de l'élimination de la pratique des MGF dans le cadre de dialogues/sessions avec des pairs et d'autres personnes
	1215	Nombre de dialogues entre communautés sur l'abandon des MGF au niveau national et transfrontalier
<p><b>PRODUIT 1220 : DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT</b> Aux niveaux local, national, régional et mondial, les mouvements de jeunes, les mouvements féministes, les entrepreneuses, les organisations locales et communautaires, les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, et les communautés se sont engagés dans un mouvement commun par le biais de plateformes multipartites, de coalitions, d'alliances et de mécanismes de responsabilisation aux niveaux local, national, régional et mondial pour défendre et intensifier les engagements en faveur de l'élimination inclusive des MGF, y compris pour les personnes les moins favorisées.</p>	1221	Nombre d'organisations locales/communautaires et de groupes d'action intégrés à des coalitions et des réseaux de jeunes, de féministes et d'entrepreneuses œuvrant pour obtenir l'élimination des MGF
	1222	Nombre de réseaux et de coalitions d'organisations de base/communautaires dirigées par des jeunes, des féministes et des entrepreneuses qui sont mobilisés en faveur de l'élimination des MGF
	1223	Nombre d'organisations de base/communautaires, de groupes d'action, y compris de réseaux de jeunes, de féministes et d'entrepreneuses, et d'autres OSC concernées, qui recourent à des mécanismes de responsabilisation appropriés pour plaider en faveur de l'élimination des MGF
<p><b>RÉSULTAT À MOYEN TERME 2000</b> : Les filles et les femmes peuvent accéder à une gamme complète de services de haute qualité, sensibles au genre, inclusifs à l'égard du handicap, adaptés à la culture et à l'âge, auprès des systèmes et institutions sectoriels pertinents.</p>	2001	Nombre de filles et de femmes bénéficiant de services de prévention et de protection contre les mutilations génitales féminines
<p><b>RÉSULTAT À COURT TERME 2100</b> : Des systèmes éducatifs, sociaux, juridiques, de santé et de protection de l'enfance fournissent des services de qualité intégrés en matière de MGF, accessibles aux femmes et filles et centrés sur celles-ci, ainsi que sur les familles et les communautés.</p>	2101	Nombre d'écoles médicales et paramédicales (publiques et non publiques) soutenues par le programme conjoint qui ont intégré les MGF dans leur programme d'études et/ou de formation professionnelle continue
	1202	Nombre de filles (de 0 à 19 ans) et de femmes ayant bénéficié de services de santé liés aux MGF
	1203	Nombre de filles et de femmes ayant bénéficié de services sociaux liés aux MGF
	1204	Nombre de jeunes filles et de femmes ayant bénéficié de services juridiques liés à des MGF
	1205	Nombre de filles vulnérables âgées de 5 à 19 ans à risque de subir des MGF qui ont reçu un soutien éducatif
<p><b>PRODUIT 2110 : TRANSFORMATION DES SYSTÈMES</b> L'éducation, la santé en général, la santé et les droits sexuels et reproductifs, ainsi que les systèmes et institutions de protection sociale et de l'enfance, ont renforcé leurs capacités à intégrer les MGF ainsi qu'à fournir des services de qualité coordonnés et intégrés qui préviennent et répondent aux cas de MGF pendant les processus de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix.</p>	1211	Nombre de cours dans l'enseignement primaire/secondaire/non formel dans les zones d'intervention du programme conjoint offrant une éducation sexuelle et/ou une formation aux compétences de vie axée sur la prévention et la protection contre les MGF
	1212	Nombre de personnes formées à l'application de la loi (police, juges, avocats, procureurs) attestant d'une meilleure connaissance de l'application de la loi et des dispositions relatives aux MGF
	1213	Nombre de points de prestation de services de santé dans les zones d'intervention du programme conjoint où au moins un membre du personnel de santé est formé à la prévention, à la protection et aux soins liés aux MGF, et qui fournissent des services liés aux MGF

<p><b>RÉSULTAT À MOYEN TERME 3000 :</b> Les gouvernements et autres responsables font preuve d'une responsabilité accrue en matière de ressources et de mise en oeuvre de politiques, lois et cadres multisectoriels pour assurer la protection et la réponse aux femmes et aux filles à risque ou affectées par les MGF, et ce, même dans les endroits difficiles d'accès.</p>	3001	Budget national alloué à la prévention et à l'élimination des mutilations génitales féminines
<p><b>RÉSULTAT À COURT TERME 3100 :</b> Un large éventail d'acteurs aux niveaux local, national, régional et mondial amplifient leurs efforts collectifs pour défendre, développer, mettre en oeuvre, suivre et évaluer des politiques et des cadres juridiques multisectoriels, fondés sur des preuves et transformateurs sur le plan du genre, qui visent l'élimination des MGF et sont soutenus par des ressources adéquates.</p>	3101	Nombre de pays appliquant une politique ou une stratégie multisectorielle d'élimination des MGF, fondée sur des données probantes et transformatrice en matière de genre, assortie d'un plan d'action doté d'objectifs, d'un budget, et d'un cadre de suivi et d'évaluation, conformément aux droits humains et au principe de « ne laisser personne pour compte »
	3102	Proportion des recommandations relatives aux MGF mises en oeuvre dans le cadre des processus d'évaluation par les pairs de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes, d'institutions des droits humains, de comités techniques spécialisés au niveau ministériel et de comités techniques spécialisés des communautés économiques régionales qui intègrent une composante relative aux progrès accomplis quant à l'élimination des MGF
<p><b>PRODUIT 3110 : ENGAGEMENT DES ORGANISMES RÉGIONAUX</b> Les mécanismes régionaux de responsabilisation sont renforcés pour garantir un engagement national et régional accru envers l'élimination des MGF.</p>	3111	Nombre de documents finaux issus de processus intergouvernementaux mondiaux et régionaux (Union africaine, Ligue des États arabes, communautés économiques régionales, etc.) qui intègrent des engagements liés à l'élimination des MGF
	3112	Nombre de processus d'examen par les pairs de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes, d'institutions des droits humains, de comités techniques spécialisés au niveau ministériel et de comités techniques spécialisés des communautés économiques régionales qui intègrent une composante relative aux progrès accomplis dans l'élimination des MGF
<p><b>PRODUIT 3120 : LOIS ET POLITIQUES EFFICACES</b> Renforcement de la capacité des gouvernements et des autorités locales à coordonner la promulgation, la mise en oeuvre, l'application et le financement de cadres juridiques visant à prévenir les MGF, et à fournir une protection aux femmes et aux filles à risque, ainsi qu'aux survivantes de MGF.</p>	3121	Nombre d'arrestations effectuées dans le cadre de l'application de la législation sur les MGF
	3122	Nombre de cas portés devant les tribunaux
	3123	Nombre de condamnations et de sanctions
	3124	Nombre de mécanismes/processus de suivi (plan d'action, examen, enquête publique) donnant suite aux recommandations formulées par les mécanismes internationaux et régionaux de défense des droits humains concernant les pratiques relatives aux MGF
	3125	Nombre de pays disposant de plans budgétisés de préparation et de réponse aux situations d'urgence et de réduction des risques de catastrophe qui intègrent la prévention et la prise en charge des MGF
<p><b>PRODUIT 3130 : DONNÉES ET PREUVES</b> La production, la documentation et le recueil de preuves par les gouvernements, les universités et les groupes de la société civile, y compris les organisations locales, permettent d'éclairer les politiques, les lois et les programmes fondés sur les droits humains qui s'attaquent aux inégalités entre les genres et aux pratiques préjudiciables.</p>	3131	Nombre d'agents gouvernementaux de différents secteurs, d'OSC et d'organisations de base dotés de capacités renforcées en matière de collecte, d'analyse, de recherche et de diffusion de données, notamment de données qualitatives sur les MGF
	3132	Nombre d'analyses, de recherches, d'études et d'évaluations approfondies menées au cours de l'année pour pallier aux manques de preuves et de connaissances liés à l'élimination des MGF

## REMERCIEMENTS :



Le Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur l'élimination des MGF : Tenir la promesse mondiale, souhaite remercier les personnes et les gouvernements qui ont contribué à ces travaux. Nous remercions en particulier l'Union européenne et les gouvernements des pays suivants pour leurs généreuses contributions financières et leur soutien technique : Autriche, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni et Suède.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe de coordination du Programme conjoint à l'adresse [jpendfgm@unfpa.org](mailto:jpendfgm@unfpa.org).